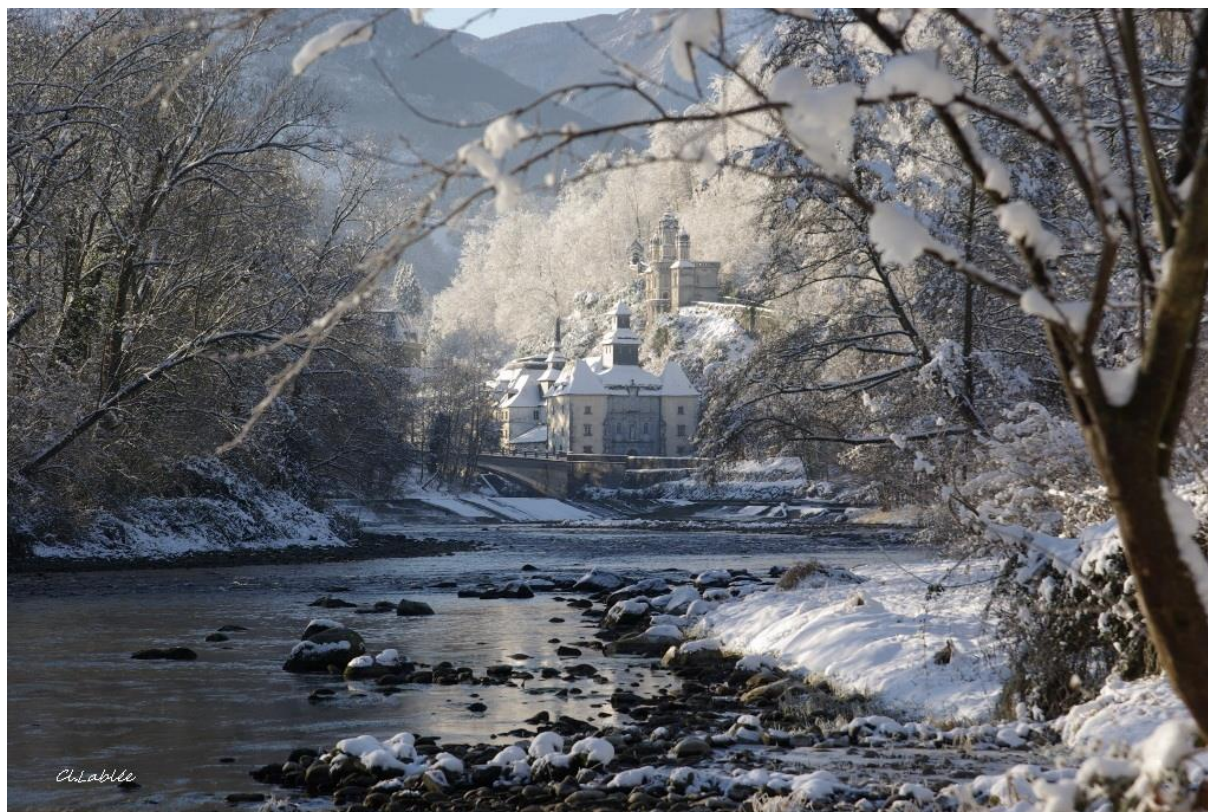




Bulletin municipal

Février 2024

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

EDITO

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMISSION TOURISME

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'ETOILE JOYEUSE

FORME ATTITUDE

POUR NOS ENFANTS

L'ECOLE PUBLIQUE

LE CENTRE DE LOISIRS

LA CORRUDA

AUTRES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

ENTENTE SPORTIVE VATH VIELHA

FLAMENCO – LESTELLE FESTIVAL

MLF – Montaut-Lestelle-Frelons

LA SAINT HUBERT SOCIETE DE CHASSE

LA RUCHE – DES NOUVELLES DU TIERS LIEU

DECOS DE NOEL ET HISTOIRE DU SAPIN

ETAT CIVIL

NUMEROS UTILES

LE MOT DU MAIRE

Les projets dont nous vous parlons depuis quelques temps déjà se mettent en route et vont trouver un début de réalisation cette année.

Le chantier du Lestelle-café va démarrer et devrait s'étaler sur une durée de 16 mois. Le montant estimé des travaux, que nous vous avons communiqué dans le dernier bulletin, est de 1 280 000 euros. Une consultation des entreprises est en cours et à l'ouverture des plis, début mars, nous aurons une idée très précise du coût des travaux.

Les subventions attendues (Fonds Européens, État, Région, département, CCPN) devraient approcher les 70 %, ce qui laisserait à charge de la commune, un montant de 350 à 400 000 euros, financé par emprunt. Un niveau d'aide aussi conséquent pour nos investissements n'est pas monnaie courante et mérite d'être souligné.

C'est ce qui permet à notre commune de réaliser cet important projet, très structurant pour l'attractivité, le dynamisme économique et le renforcement du lien social dans notre village.

Le second chantier est la réhabilitation de l'ancien hôtel Le Central pour aménager 10 logements donc cinq réservés à des seniors autonomes. La maîtrise d'ouvrage est confiée à l'office 64 de l'habitat, qui assure la conception du projet, son financement, la recherche de subventions ainsi que la réalisation des travaux, qui débiteront en fin d'année. Nous aurons l'occasion d'ici là d'en reparler.

Enfin, celui du calvaire est entré dans sa dernière phase avec la réhabilitation des stations 11 à 15, situées sur l'esplanade de la Résurrection. La fin des travaux est prévue à l'été 2024. Bien évidemment, nous organiserons une réception pour célébrer cette superbe restauration, qui a démarré en octobre 2018 et s'est réalisée grâce au partenariat avec la CCPN et les Amis du Sanctuaire. Je tiens à les en remercier une nouvelle fois.

Ces chantiers, une fois terminés, vont transformer la physionomie de notre bastide, raviver l'éclat de son patrimoine et redonner une destination à deux anciens établissements hôteliers, en passe de se transformer en friches insalubres.

Nous sommes lauréats avec la commune de Montaut du label « Village d'avenir » (17 communes du département retenues sur 40 candidatures) mis

en place par l'État pour accompagner les petites communes rurales dans la réalisation de leurs projets. Nous avons été sélectionnés car Lestelle-Bétharram est reconnue comme pôle d'équilibre par le ScOT du Pays de Nay. Nous le devons à l'offre de services et de commerces de proximité que nous avons su maintenir et développer au sein de notre cité.

Ce dispositif nous accompagnera, grâce à une ingénierie mise à disposition par les services de l'État, dans la conception et la réalisation de projets futurs.

L'avenir de notre commune se construit aussi grâce aux réalisations et projets de la Communauté de Communes. Deux chantiers emblématiques sont en cours sur le Pays de Nay, portés par la CCPN :

- celui du Centre Culturel localisé à Nay, qui sera achevé en octobre 2024.
- le projet d'aménagement – valorisation du col du Soulor, en partenariat avec la Communauté des Communes Pyrénées-vallées des Gaves des Hautes Pyrénées. Ce dernier démarrera au mois de mars pour se terminer en décembre 2024.

Les nouvelles préoccupantes du contexte international, le réchauffement climatique si inquiétant pour l'avenir de notre planète, nous incitent encore plus à apprécier et mesurer la qualité de vie dont nous bénéficions au sein de notre territoire. C'est un privilège et un atout qu'il convient de préserver.

Et c'est notre devoir d'élus locaux d'y contribuer. Très aidés et appuyés en cela par l'engagement des associations et des citoyens qui participent au « bien vivre » dans notre commune et je les en remercie.

Bien que le mois de janvier soit déjà derrière nous, je tiens à vous souhaiter au nom du conseil municipal une très belle année 2024.

Jean Marie Berchon

EDITO

Espérer c'est être dans une démarche qui vise le bonheur, c'est se projeter dans l'avenir. C'était l'année 2023.

Entreprendre, c'est avoir en mains les cartes qui mènent au succès ... c'est bien là où nous en sommes ! L'année 2024 sera donc sous l'égide des travaux, des réalisations à finaliser et des projets à démarrer et à mener à bien

Encore un peu de patience et les premiers coups de pioche résonneront sur la place pour la réhabilitation du Lestelle-café en un ensemble café-restaurant/tiers-lieu.

Feuilletez ce bulletin pour retrouver un résumé des différentes décisions prises et validées en conseil municipal, des nouvelles de nos associations qui participent avec force à la vie de notre village, qui sans elles, serait bien moins attractif et dynamique.

Sans oublier quelques clins d'œil sur des us et coutumes, sur des préjugés peut-être un peu trop ancrés, ou pour tout simplement se remémorer les bons moments de l'année passée.

En attendant, continuons à prendre soin les uns des autres, échangeons sur ce que nous avons aimé ces six derniers mois, faisons part de nos idées et de nos envies pour les six mois à venir, continuons à ENTREPRENDRE !

Notre commune décolle, soyons tous derrière elle pour avancer vers une superbe année 2024 ! Soyons fier de notre village !

Monique Duhourcau

SYNTHESES DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 .10.2023.

Etaient présents : M. Berchon Maire ;

MM Graciaa, Ladesbie, Mmes Duhourcau et Bonnefon, adjoints
M Cazus, Mme Magendie, Mme Vissières, , Mme Mengelle, M Boiteau,
M. De Sousa, M.Martell et M Lucchini, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme L'Haridon-Boiteau et Mme Betran-luciat

1. Ligne de Trésorerie

Comme chaque année, nous renouvelons la ligne de trésorerie interactive de la commune auprès de la Caisse d'Epargne. Les conditions sont les suivantes :

- Montant : 70.000,00 €
- Durée : un an maximum
- Taux d'intérêt applicable €STR + marge de 0,50 %

2. Gestion des milieux aquatiques GEMAPI

La convention auprès de la communauté des communes est légèrement modifiée (alinéas 11 et 12) et doit être approuvée par l'ensemble des communes.

1 abstention.

3. Ressources humaines

Suite au départ à la retraite d'Alain Dequin son poste ne sera pas remplacé.

Une délibération a été approuvée par le conseil municipal pour augmenter le temps de travail de l'agent d'animation en poste à l'école.

4. Pôle archives du CDG64

Nos archives méritent une réorganisation. Pour faire intervenir le Pôle archive du Département, il nous faut au préalable y adhérer. Un devis sera par la suite établi par le Centre de gestion.

5. Hôtel le Central

La réhabilitation du Central pourrait passer par une destruction partielle. Le bail à construction qui nous liera à l'Office 64 HLM est approuvé par le conseil municipal.

6. Commission électorale.

En vue du renouvellement de la commission de contrôle des listes électorale pour la période 2023-2026, le conseil municipal a désigné pour représenter la commune Mme VISSIERES Marie-Anne en tant que titulaire et Mme MENGELLE Marie-José en tant que suppléante.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06.12.2023

Etaient présents : M. Berchon Maire ;
MM Graciaa, Ladesbie, Mme Duhourcau, Mme Bonnefon adjoints
M Cazus, Mme Magendie, M Boiteau, Mme Vissières,
Mme Betran Luciat et Mme L'Haridon Boiteau, M De Sousa,
Mme Mengelle et M Martell , Conseillers municipaux.

Absents excusés : M Lucchini

Uniquement deux délibérations.

1. **Les *statuts de la CCPN*** doivent être modifiés pour intégrer le nouvel adressage du siège de la CCPN au 250, rue Monplaisir 64800 BENEJACQ
2. ***Défense incendie de notre commune.***
Dans le but d'optimiser la défense incendie de la commune et de répondre aux évolutions réglementaires dans ce domaine, le conseil municipal décide de confier à l'APGL la réalisation d'un zonage et d'une étude d'une défense extérieure contre l'incendie dans la commune.

COMMISSION TOURISME

Le tourisme dans notre village se maintient et se confirme d'années en années au camping et aux Sanctuaires mais également dans les gîtes qui connaissent un taux de fréquentation honorable, surtout pendant les vacances d'été mais également lors des autres vacances scolaires.

Au camping, Sandrine et Nicolas, les gérants, entament leur 10^{ème} saison toujours avec plaisir et engouement pour accueillir de nouveaux clients et revoir les fidèles toujours plus nombreux d'année en année. Malgré une météo plutôt maussade l'été dernier, le taux de remplissage était encore en hausse et nous nous en réjouissons. Les touristes sont essentiellement d'origine française mais on note également la présence très régulière de hollandais, anglais, allemands et espagnols. En général le début de la saison démarre avec l'ouverture de la pêche.



Cette année, deux nouveaux hébergements insolites vont « voir le jour » : un bivouac et une tente cyclo



C'est avec plaisir que Sandrine et Nicolas vous invitent à venir découvrir ces nouveaux hébergements qui seront prêts à la location dès le début du mois de Mai. Et pour ceux qui ne les connaissent pas encore, découvrir le panel de locations proposées, pour pourquoi pas inviter à votre tour, amis, famille, connaissances à séjourner dans notre village.

Aux Sanctuaires, après trois années après Covid qui avaient marqué une nette baisse de fréquentation malgré l'attrait du calvaire restauré qui attirait nombre de visiteurs, les pèlerins étaient de retour cette saison 2023 pour le plus grand bonheur des Pères de Bétharram et des bénévoles qui ne comptent pas leur temps et leurs efforts afin d'assurer chaque jour, un accueil agréable à chacun, quel qu'il soit et quoi qu'il y vienne chercher.

La commission tourisme vous souhaite une très belle année 2024, empreinte de santé, bonheur et sérénité.

Muriel Bonnefon

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ... Un Nouveau Bureau !

Après plusieurs années de bons et loyaux services au sein de l'Amicale Lestelloise des Anciens Combattants, Pierre Gaye président et ancien combattant d'Afrique ainsi que Georges Magendie trésorier et ancien combattant d'Algérie ont donné leur démission du bureau.

Monsieur le Maire, Jean Marie Berchon, les a remerciés pour leurs 25 ans au sein de cette association.

Un nouveau bureau a donc été constitué :



Gilbert Hérédia ancien combattant et militaire de carrière prend la présidence

Jean-Marc Ladesbie est élu trésorier

et **Nadine Honnorat**, fille de prisonnier de guerre et « Madelon »(*) des ACPG (Anciens Prisonniers de Guerre) de Bagnolet 93 d'où elle est originaire, est secrétaire.

Nous espérons remplir notre devoir de mémoire auprès des anciens combattants qui se sont battus pour la France.

Pour ne pas oublier...

L'association est ouverte à toute personne qui souhaite aider à perdurer ce devoir de mémoire en étant sympathisant.

Pour des renseignements sur vos droits vous pouvez contacter
au 07 82 23 18 85 Gilbert Heredia, Président.

Ou 06 31 63 89 94 Jean Marc Ladesbie, Trésorier.

(*) Qui est la « Madelon » ?



**La Madelon,
un héritage**

Il était dans de nombreuses villes en France, de tradition depuis 1842, que chaque année soit élue une jeune fille qui représenterait la commune, dite La Madelon. Cette rosière devait déposer une rose sur la tombe d'un bienfaiteur de la commune.

Cette tradition connut une évolution au 20^{ème} siècle grâce à la chanson « la Madelon » chantée par les soldats de la guerre 14/18 pour remercier le dévouement de la « maman » ou « marraine » des Poilus. La mission de La Madelon est de préserver la mémoire des Anciens Combattants pour commémorer ceux qui nous ont défendus afin de ne pas oublier.

Nadine Honnorat

L'ETOILE JOYEUSE

L'Etoile Joyeuse, le club des Aînés, avec l'aide de « Générations Mouvement », outre le rendez-vous traditionnel des vendredis après-midi, grandement apprécié, dans la salle dédiée, a inauguré en 2023, une activité « marche à pied », sans difficultés majeures, le mercredi matin.

Une sortie, en co-voiturage, a eu lieu à Canfranc, superbe gare ferroviaire à la frontière franco-espagnole. Deux guides ont fait état de l'historique. Le déjeuner a eu lieu sur place. Nous avons terminé par la visite d'un moulin à eau.



A l'automne, deux repas ouverts à tous ont eu lieu, l'un au Vieux Logis, l'autre dans notre salle, repas de Noël partagé et servi par les participants eux-mêmes.

En 2024, outre les RDV du vendredi, les différents repas, les marches hebdomadaires, les sorties culturelles, nous envisageons d'organiser un **vide-grenier le dimanche 05 mai**, et **une fête intitulée « Lestelle-Guinguette »**, **durant le week-end du 6 et 7 juillet**.

Au programme de cette fête:

- reprises de chansons françaises et pourquoi pas des textes : poèmes, slam etc... en première partie (sur inscriptions). Une buvette sera ouverte toute la journée.
- repas du samedi soir (sur inscription) accompagné par un pianiste « Pianomade ».
- Soirée - spectacle animé par le groupe « Les Allumettes et sa chanteuse » et par des danseurs de salon amateurs.
- Expo dans la salle, de portraits de chanteuses et chanteurs couvrant plusieurs décennies avec questionnaire mystère concernant les interprètes.
- Concours de pétanque ouvert à tous. (sur inscription)
- Divers jeux à l'extérieur, mis à la disposition des enfants.
- Expo du travail des scolaires et des enfants du village.

L'Assemblée Générale de l'Etoile Joyeuse aura lieu le 9 février 2024 à 10h00.

Pour tous renseignements contacter Le Président Mr Marcel PASQUE au 06 32 97 34 62 ou par mail « marcel.pasque@orange.fr »



Association loi de 1901

Vous vous sentez rouillés, sans énergie, vite essouffés, manque de souplesse, vous souhaitez retrouver du tonus et un corps plus réactif....

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !!!

FORME ATTITUDE, depuis mai 2012, est une association dont l'objet est de vous maintenir, ou vous remettre en forme, quelque soit votre niveau, et ce dans une ambiance conviviale mais professionnelle .

Voici le planning des activités

	IGON	LESTELLE
MARDI	10h30 GYM DU DOS (1h) 11h30 ETIREMENTS (30 mn)	
MERCREDI		9h45 PILATES (1h) 11h00 GYM DOUCE (1h) 18h GYM DU DOS (1h) 19h ETIREMENTS (30mn)
JEUDI		10h00 RENFORCEMENT (1h) 11h00 ETIREMENTS (30mn) 18h30 PILATES(1h)
VENDREDI		8h30 CIRCUIT TRAINING (2h en extérieur)

MARCHE NORDIQUE :

Programme mensuel sur demande / sorties tous les mercredi

Les sorties de marche nordique ont lieu aux alentours de la plaine de Nay sur des circuits de 2 heures environs et sur une dizaine de kilomètres, encadrés par un coach certifié,

CONTACTS :

Florence : 06 11 55 86 91 / **François** : 06 72 80 95 97

Courriel : forme.attitude64@gmail.com

ET POUR NOS ENFANTS ...

L 'ÉCOLE

L'école de Lestelle-Bétharram compte 47 élèves de la TPS au CM2 dans deux classes multi-niveaux (maternelle-CP-CE1 et CE2-CM).

Cette année, au premier trimestre nous avons découvert le rugby à l'occasion de la coupe du monde du rugby en France. Nous avons rencontré d'autres écoles pour jouer ensemble.

Nous travaillons aussi en chorale autour du sport avec différentes chansons sur le thème du sport et un spectacle en prévision en fin d'année.

Le thème de l'année de la classe des petits est « le temps qui passe » :

Ils ont étudié la préhistoire avec l'équipe de Brassempouy et découvert comment allumer un feu ! Puis ils ont travaillé sur l'Antiquité avant de découvrir le Moyen-Âge, en visitant un château-fort.

Les plus grands étudient l'océan et son impact sur Terre :

Après avoir fait des découvertes sur son immensité et sa fragilité, ils découvrent ses dangers (marée noire, hausse du niveau des océans, pollution plastique..) grâce à différentes expériences réalisées en classe.

Pour mettre en relation notre territoire et l'océan, nous allons visiter le lac de Baudreix avec l'association Ecocène pour comprendre la problématique de l'eau chez nous aussi.

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes pour les habitants du village. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie et de l'école avant le mois de juin pour finaliser l'inscription de votre/vos enfants à l'école publique, laïque et gratuite de votre village.

La Directrice
Mikaëla Videau



ET LES DERNIÈRES NOUVELLES DU CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO.



Lors des vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes :

Le premier « Halloween » où les enfants se sont déguisés et participé à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut.

Le deuxième thème était « l'automne ». Après plusieurs sorties dans la commune, les enfants ont rapporté châtaignes et feuillages pour de futures activités.



Ensuite, c'est avec bonheur que le centre de loisirs est allé au Parc de la Demie-Lune, à Lannemezan où petits et grands ont découvert diverses activités comme l'équitation, le mini -golf ou bien encore le bateau électrique. Sortie bien évidemment très appréciée !!!

A noter que 7 enfants de notre commune ont fréquenté le centre pendant les vacances.



Pendant les derniers mercredis, le centre a continué son projet foot pour les plus intéressés, en faisant multiples entraînements et des petits tournois dans les règles de ce sport.

Le thème de Noël a bien évidemment été mis en avant pour les derniers jours d'ouverture du centre avant les fêtes de fin d'année avec la confection du calendrier de l'avent et la dégustation de chocolats.

L'équipe a également décidé de s'initier aux langages des signes, et de l'apprendre aux autres enfants de manière ludique, un projet sur l'inclusion d'enfants porteur de handicap étant en cours de réflexion.

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), par téléphone (0649731439) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre.



Sophie FERNANDEZ
Directrice du Centre

Sabine MAGENDIE
Présidente du SIVU Pinocchio

LA CORRUDA

Ce dimanche 10 septembre 2023, un public nombreux était au rendez-vous pour encourager les participants de cette 22^e édition de la Corruda.



Cette manifestation a révélé de très beaux podiums avec notamment des lestellois (Heredia Lauraine, Aubiés Clément, Thiel Alexandre, Ladesbie Jean-Charles, Pouyounne Paolo et Grousset Franck)

Les membres de l'association ont sollicité certains bénévoles et autres participants pour s'associer au bureau et assurer ainsi une succession et l'avenir de cette compétition.



Les « anciens » membres seront épaulés par quelques « jeunes » pour organiser la prochaine édition qui se déroulera le dimanche 1^{er} septembre. Vous pourrez sans peine les identifier sur la photo jointe. Ceux qui n'ont pas de cheveux blancs sont les jeunes....

Ce bureau élargi et rajeuni vous réserve de belles surprises pour la prochaine édition.

Nous serons ravis de vous accueillir, l'ambiance est assurée.

Bonne année sportive pour vous tous.
À très vite et prenez soin de vous.

Président :	Graciaa Alain
Vice-Président:	Basse Vincent et Barrère Yannick
Secrétaire:	Aubiés Denis et secrétaire adjoint Clément Aubiés
Trésorier	Ducos Olivier et adjoint Lamarque Régis
Membres:	Lamarque Laurent, Nanou Gary, Tisé Robert.



AUTRES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

Dimanche 26 novembre, Laurent Maury et Lucille Chartrain sont venus nous jouer leur pièce de théâtre « Badinerie » - *Joute amoureuse théâtrale, avec l'aimable concours de Molière, La Fontaine, Lully et consorts...*



La pièce se situe en 1671, en plein règne de Louis XIV, peu de temps après la première représentation du Bourgeois gentilhomme de Molière. Un vicomte provincial, de retour de Paris, rend visite à une jeune marquise élue de son cœur. Il a tant de choses à lui raconter pour lui faire sa cour : le Roi, Molière, La Fontaine, les salons... A son arrivée, il interrompt la marquise en pleine séance de clavecin. Il lui apporte d'ailleurs de toutes nouvelles pièces de Lully à déchiffrer.



Ils ont fait voyager un public venu nombreux dans l'univers de Molière et La Fontaine, le tout au rythme du clavecin dont Lucille a pu à la fin du spectacle faire profiter les spectateurs curieux de découvrir cet instrument.

Dimanche 17 décembre était organisé le **traditionnel Noël des enfants** offert par la municipalité.



Quelle joie de voir tous ces enfants emportés dans les aventures de Jack Turner le pirate, qui a su les motiver pour faire partie de son équipage afin de retrouver un trésor.

Ensuite ?.. le Père Noël est arrivé avec, encore cette année, une hotte bien garnie. Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé autour d'un goûter bien mérité.

Dimanche 14 janvier : Le repas des aînés a rassemblé comme tous les ans beaucoup de monde, heureux de se retrouver pour ce moment convivial. Francis et Marie-Pierre GAYE nous ont régalié et notre Jo Latapie, toujours en forme, suivi de l'interprétation de l'hymne européen par sœur à l'harmonica ont fait la joie et l'admiration des animateurs venus de Toulouse.



Et tout récemment, **vendredi 25 janvier**, le maire et l'équipe municipale ont accueilli les nouveaux lestellois, autour d'un verre de l'amitié. Ce fut l'occasion pour Jean Marie Berchon de remercier également tous les participants aux décorations de Noël de la place, et de donner les dernières informations sur la vie du village et l'avancement des nombreux projets en cours.





ENTENTE SPORTIVE NAY VATH VIELHA

La nouvelle saison 2023/2024 étant repartie dès septembre dernier, notre club est entré dans une nouvelle ère avec la création du Groupement de Jeunes « Plaine et Vallée » avec nos voisins du FC La Ribère et ceux du FC Vallée de l'Ousse. Ce groupement concerne les jeunes des U15 aux U19 et devrait permettre à chaque licencié de pouvoir évoluer à un niveau de pratique adapté à ses capacités. A ce jour, notre club, compte 274 licenciés et nous poursuivons notre politique de formation des jeunes autour d'un socle basé sur les 3 valeurs qui font la réussite de notre club : le respect, le plaisir et la solidarité (générosité sur la charte affichée). Ceci est un gage de réussite pour les années à venir.

L'encadrement de nos jeunes est toujours principalement assuré par des joueurs seniors, tous formés et guidés par notre Responsable Technique, titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football), Romain ALIAS. Notre force réside dans cette unité, où ceux qui ont eu la chance d'être encadré par des éducateurs formés, donnent aujourd'hui le change en participant activant à l'encadrement des plus jeunes. Notons également le retour de quelques parents qui s'investissent durablement dans l'encadrement.

Ainsi, chaque licencié se voit proposer 2 entraînements par semaine, plus la compétition le week-end, quel que soit son niveau. L'objectif étant d'adapter les exigences au niveau de chaque enfant. Lors des vacances scolaires, des stages d'un ou deux jours sont organisés lors desquels le PEF (Programme Educatif Fédéral) est mis en œuvre, permettant d'élargir l'enseignement du football au travers d'autres thématiques telles que le respect de l'autre, la santé, l'engagement citoyen ou encore la protection de l'environnement.

C'est aussi l'occasion pour les jeunes de profiter d'autres activités (Laser Game, Trampoline, Soccer, entraînements du Pau FC, soirée Ligue des Champions...). Les repas lors de ces stages sont souvent assurés par les bénévoles « cadres » de la Commission du Temps Libre.

Cette année, sous l'impulsion d'un lestellois, David Ferreira, bien épaulé par Romain et nos éducateurs, un voyage en Alsace de 4 jours est organisé pour la catégorie U13 (match contre un club local, visite de Strasbourg, match de Ligue 1 Strasbourg / Reims, journée à Europa Park...). Ils s'affairent depuis le début de saison à mettre en place des animations pour financer une partie du voyage.

Côté seniors, la saison sportive a idéalement commencé pour notre équipe fanion qui occupe la 1^{ère} place de son championnat de Départemental 1, avec un petit matelas de points d'avance sur ces poursuivants. Souhaitons que cela dure jusqu'à la fin du mois de mai. L'équipe réserve connaît des fortunes diverses et occupe le milieu du classement.



Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : www.esnayvv.fr .

LESTELLE-FESTIVAL

Le 7 Octobre plus de 150 spectateurs ont assisté à un merveilleux concert dans les grottes de Bétharram, après un agréable apéritif de bienvenue servi dans l'hôtel restaurant Le Vieux Logis.



La flûtiste et compositrice andalouse Trinidad Jiménez a présenté «Racine Sud», accompagné par trois autres musiciens, Pastora Andrades à la basse électrique et au chant, Julian Olivares à la guitare espagnole et au Tres(*) et Epi Pacheco aux percussions.

Ces quatre musiciens ont emporté le public dans un voyage imaginaire vers le sud de l'Espagne d'une rare intensité et d'une incroyable beauté dans l'impressionnant décor de la salle dite « de la cloche » avec ses conditions acoustiques si particulières. Expérience hors du commun pour tous les participants...

Pendant le week-end suivant consacré au flamenco plus traditionnel, le public a été au rendez vous, avec plus de 400 spectateurs.

Du 13 au 15 octobre, un nouveau spectacle de flamenco-théâtre racontait l'histoire de l'exil d'une famille espagnole vers la France et la ville de Toulouse et le célèbre livre d'Antoine de Saint-Exupéry «Le petit prince».

Sara Nieto, «Sarini» , danseuse et créatrice que nous connaissons bien maintenant, a présenté ce tout nouveau spectacle «Olor a Tiempo», accompagné par trois musiciens talentueux, à savoir Elba Puerta au violon, José Hernandez à la guitare et Pablo Oliva au chant. On connaissait bien les qualités de Sara en tant que danseuse de flamenco, mais la découvrir dans un tel rôle d'artiste avec cette énorme présence sur scène, captivant les spectateurs dès son entrée, avec son expressivité et sa justesse dans ses textes, a perplexé et sans voix à une grande partie du public.



Nieto

laissé
public.

Le samedi 14, les mêmes quatre artistes ont proposé un spectacle de flamenco traditionnel intitulé «Senda Flamenca». Devant les amateurs de flamenco, ils ont su créer une superbe ambiance et les ont amené vers ce sentier flamenco plein d'émotions.

Merci à la Mairie de Lestelle-Bétharram, aux directeurs des grottes de Bétharram et à tous les organisateurs et bénévoles qui ont permis une fois de plus cette merveilleuse aventure appelée Lestelle-Festival.

... et vivement la 10^{ème} édition en 2024!!

(*) **Tres** (guitare d'origine cubaine d'une taille inférieure à la guitare espagnole traditionnelle et composé de trois paires de cordes)

MLF – Montaut-Lestelle-Frelons

Suite à l'arrêt du piégeage sur les communes de Coarraze, Igon et Saint-Vincent, notre village a rejoint l'association de lutte contre les frelons asiatiques de Montaut.

Ainsi est né en début d'année 2023 "**Montaut-Lestelle-Frelons**" (**MLF**). Voici la composition du bureau :

Président: **Jean-Michel JOUANDOU** (Montaut),
Vice-président: **Pierre COVEZ** (Lestelle),
Trésorier: **Léon LARROCHE** (Montaut),
trésorière-adjointe: **Nadine L'HARIDON**(Lestelle),
Secrétaire: **Jean-Paul VALLEE** (Lestelle),
Secrétaire -adjointe: **Danièle DESCAMPS**(Lestelle)



Piégeurs volontaires sur Lestelle : Pierre **COVEZ**, Danièle **DESCAMPS**, Nadine **L'HARIDON**, Robert **TISNE** et Jean-Paul **VALLEE**



Près de 80 pièges ont été posés sur notre commune, une dizaine de plus qu'en 2022. Nous sommes maintenant 5 piégeurs volontaires, nous effectuons une première campagne de piégeage au printemps, de mars à juin et cette année, en accord avec Montaut, nous avons réalisé un nouveau piégeage en septembre-octobre. Au total, nous avons capturé 2170 frelons asiatiques au printemps et 480 à l'automne (1630 en 2022).

La lutte contre ces frelons est donc loin d'être terminée.

Nous allons reposer des pièges à partir de mars avec un produit attirant les frelons mais pas les abeilles. Puis jusqu'à fin juin, des contrôles seront effectués environ toutes les 3 semaines... Et nous recommencerons sûrement en septembre.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association (cotisation annuelle de 6 €).

Renseignements : JP VALLEE 07 78 68 01 62

N. L'HARIDON 06 47 68 63 98

L'Assemblée Générale de Montaut-Lestelle-Frelons a eu lieu le vendredi 2 février à la salle de Lestelette

LA SAINT HUBERT, SOCIETE DE CHASSE DE LESTELLE-BETHARRAM

La chasse : « Stop aux idées reçues »

Rencontre avec Monsieur **Julien LABBATE**, président de la Société de Chasse de Lestelle-Bétharram « La Saint Hubert » et Monsieur **Stéphane DANIS** vice-président.

La société de chasse de Lestelle-Bétharram a été créée par le Colonel Duhourcau en 1939, Jusqu'en 1992 elle s'appelait « La Diane ». Aujourd'hui sous le nom de « La Saint Hubert » elle est associée pour les chasses en battue à la « Diane d'Asson ». Chaque village a sa propre société de chasse indépendante les unes des autres.

Celle de Lestelle-Bétharram est composée d'une quarantaine de membres chasseurs, dont 10 sont formés par la fédération des chasseurs comme responsables de battue. Le permis de chasse peut être passé dès l'âge de 16 ans et même s'il est valable toute sa vie (sauf faute grave) une remise à niveau est obligatoire tous les 10 ans.

Depuis août 2020 la mairie de Lestelle-Bétharram a mis à leur disposition un local, entièrement aménagé aux frais de « la Saint Hubert » pour une meilleure hygiène de venaison, car sont proposés à la vente des chevreuils sur réservation.

Définition de la battue : C'est un acte de chasse collectif,

- avec des traqueurs, en mouvement, chargés de lancer et de pousser des animaux.
- Avec des chasseurs postés, chargés de tuer l'animal.
- Avec ou sans chien.

Dans le but d'assurer une gestion durable des populations de gibier tout en respectant les activités humaines les attributions plan de chasse sont matérialisées par des bracelets apposés sur les pattes des animaux abattus. La fermeture de ce bracelet est définitive; le bracelet ne peut-être réemployé.

Un nombre minimum (obligatoire) de bracelets est acheté à la fédération départementale pour trois ans. Par contre, pas de nombre maximum fixé. Si un minimum de bracelets n'est pas acheté par la société de chasse, le président peut être tenu responsable en cas d'accident causé par une bête.

Pour Lestelle-Bétharram le quota pour 2022/2024 est de 24 bracelets pour le chevreuil (coût 15 € pièce), pas de nombre limité pour le sanglier (coût 6€ pièce) et 3 bracelets pour le cerf (coût 60 € pièce). *Il faut savoir qu'aucune biche ne peut être chassée.*

La chasse est-elle respectueuse de la nature et des espèces ?

OUI, car elle accorde une valeur prioritaire à la conservation des écosystèmes et des milieux. Par leurs interventions quotidiennes sur le terrain, les chasseurs agissent directement pour la préservation et la restauration du patrimoine naturel favorable à la reproduction des espèces. Ils participent aussi à la sauvegarde d'espèces menacées et régulent les prédateurs ainsi que les espèces invasives notamment à la demande des pouvoirs publics dans le cadre de missions de service public. Les chasseurs favorisent ainsi le bon équilibre agro-sylvo-cynégétique. Les chasseurs sont des acteurs légitimes au service de la biodiversité car ils possèdent une expertise et une connaissance de la faune et de la flore. La FNC est d'ailleurs une association agréée protection de l'environnement.

La chasse est-elle dangereuse ?

NON, la chasse n'est pas une activité dangereuse en tant que telle, car elle est extrêmement encadrée et réglementée. Cette activité qui est le troisième loisir des Français, est un loisir de plein air parmi les plus sécurisés devant les sports aquatiques, de montagne et mécaniques. Formés à l'utilisation de leur arme, les chasseurs sont très sensibilisés à la sécurité. La FNC et son réseau fédéral sont totalement mobilisés sur cet enjeu pour les chasseurs et les non-chasseurs. La FNC a souhaité inscrire dans la loi, lors de la dernière réforme de la chasse en juillet 2019, l'obligation faite à tous les chasseurs, tous les 10 ans, de suivre une formation « sécurité décennale ». Elle consiste en une remise à niveau de leurs connaissances sur la sécurité. L'objectif est de former 100 000 chasseurs par an. Peu de pratiques dites de loisir peuvent se prévaloir d'un tel dispositif qui témoigne du sens des responsabilités des chasseurs. De plus, les schémas départementaux de gestion cynégétique gérés par les Fédérations départementales des chasseurs intègrent un renforcement des règles de sécurité.



PREMIERE BATTUE AU CHEVREUIL SUR LESTELLE DANS LES ANNES 1970

Les personnes qui seraient intéressées pour participer à une battue (même non chasseur) ou qui souhaiteraient devenir chasseur peuvent contacter le président Monsieur Julien LABBATE (06.73.07.99.51).

Si vous êtes victime d'un accident sur la route avec une bête, surtout ne cherchez pas à l'approcher contactez la Société de Chasse qui se chargera d'évacuer et de récupérer la bête

DES NOUVELLES DU PROCHAIN TIERS-LIEU « LA RUCHE »

La création d'un tiers-lieu dans notre village entre dans le projet global de réhabilitation du Lestelle-Café par la commune.

Après consultations des habitants et suite à plusieurs réunions d'information, le tiers-lieu est entré dans sa phase de création.

Le 3 octobre 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale Constitutive de l'association. A cette occasion le nom du tiers-lieu a été décidé. Il se nommera « LA RUCHE ». L'objet de l'association est défini ainsi :

« La RUCHE est un collectif d'acteurs engagés dans l'animation et la gestion d'un tiers-lieu collaboratif dit de coworking, dans le but de mutualiser des moyens et des compétences, et/ou de développer des activités économiques, sociales, éducatives, culturelles et environnementales »

Le bureau est constitué de :

Emmanuelle FAVOREL, Présidente,
Isabelle PARIER, Secrétaire,
Bertrand JACHET, Secrétaire Adjoint
Sandrine ODOUARD, Trésorière
Nadine L'HARIDON, Trésorière adjointe.

Pour avancer dans ce projet, deux tiers lieux avaient été visités (Arudy et Arrens). Les échanges avec leurs créateurs, ont permis de recueillir des informations précieuses sur la mise en route et le fonctionnement futur de notre propre tiers-lieu, La Ruche.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les responsables de la Région, chargés de nous épauler. Les subventions ont été demandées et les statuts de l'association ont été déposés en Préfecture et devraient être validés sous peu.

Dans un premier temps La Ruche est installée dans la salle de Lestelette puis sera transférée dans les locaux réhabilités du projet Lestelle-Café.

LES DÉCORATIONS DE NOËL PLACE SAINT JEAN ...

Venues d'une idée émise au cours d'un apéritif en fin de marché d'été du jeudi !!! elles ont mobilisées nos imaginations, et nos bricoleurs et bricoleuses...

Walt Disney fêtant ses 100 ans, l'occasion était toute trouvée de mettre en scène certains de ses personnages emblématiques pour animer notre place

Il suffisait de former un groupe de personnes prêtes à jouer le jeu avec un défi : se servir au maximum de matériaux de récupération, faire participer enfants, parents et aînés. Chose faite !



Nos aînées de l'Etoile Joyeuse ont tricoté les écharpes rouges et vertes entourant nos rennes, pères Noël, et nains (merci à Marie-Odile, Jacqueline, Elisabeth, Sarah, Manu et Pascale), Sylvain, Franck et Alain ont fait marcher leurs scies pour découper les plaques de contreplaqué, Nadine 1 et Nadine 2 ainsi que Monique ont peint nos personnages, Marie José a patiemment découpé une multitude de petites maisons blanches et a



animé un après-midi créatif avec les enfants et leurs mamans.

Philippe et Michel, nos employés communaux ont assemblé l'ensemble de façon ... solide et harmonieuse !

Résultat magnifique et réjouissant ! Merci à tous et bravo !



Et après ?? on recommence pour Noël prochain ??? Oui bien sûr, avec l'idée de trouver un thème générique (... les contes du Béarn ?, la transhumance ?, les légendes de Noël ?..)

Un groupe de travail s'organisera à partir du début avril, pour mettre en place ce chantier.

Vos idées et votre envie d'y participer sont à donner à la mairie ou par mail auprès de

Nadine Honnorat,

Nadine l'Haridon (nj.boiteau@icloud.com)

Monique Duhourcau (monique.duhourcau64@orange.fr)

Marie José Mengelle (mariejosemengelle@gmail.com)

Laissez vos coordonnées, vous serez contacté dès qu'une date de réunion sera arrêtée.

Mais, en attendant, un peu d'histoire et de légendes ...

L'HISTOIRE DU SAPIN DE NOËL

*« Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure !
Quand, par l'hiver, bois et guérets,
Sont dépouillés de leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure. »*

La célèbre comptine, adaptée du chant allemand « O Tannenbaum » d'Ernst Anschütz (1824), honore l'arbre qui s'invite dans nos foyers à Noël. Sa parure toujours verte, même en plein cœur de l'hiver, en dit long sur la symbolique qui lui est associée. Paré de lumière et de ses plus belles couleurs, il trône dans nos salons et incarne l'esprit des fêtes de Noël

D'où vient la tradition du sapin de Noël ?

Des origines païennes à celles chrétiennes...

Comme la couronne de l'Avent, le **sapin de Noël** a des origines païennes. Entre 2000 et 1200 ans avant Jésus Christ, les Celtes fêtent le retour du soleil lors du **solstice d'hiver**. Ils ont alors la coutume de décorer un **épicéa**. Cet arbre, indigène à l'Europe, a la particularité de ne pas perdre ses aiguilles l'hiver et symbolise ainsi pour eux la puissance de la vie. Les Celtes suspendaient des offrandes pour les dieux, à partir de fruits, de fleurs et de céréales, comme le blé.

Au cours des premiers siècles après J.-C., l'Église souhaite **christianiser un certain nombre de pratiques païennes**. Au début du IV^e siècle, elle fixe la célébration de la naissance de Jésus, la Nativité, au **25 décembre**. Elle reprend ainsi la fête du culte du *Sol Invictus*, instituée par l'empereur romain Aurélien en 274, qui célèbre la naissance du dieu solaire Mithra et, à la même occasion, le solstice d'hiver. La fête de la **Nativité** est donc ajoutée au calendrier liturgique, comme alternative aux festivités païennes.

La légende de Saint Boniface

Une légende raconte qu'au VIII^e siècle, le **moine Saint Boniface** se met en tête de convaincre les druides germaniques que le chêne n'est pas un arbre sacré. Afin de prouver son raisonnement, il en fait abattre un. Mais, alors que celui-ci écrase tout sur son passage, seul un jeune **sapin** est épargné. Stupéfait, Saint Boniface considère ceci comme un miracle et, alors qu'il était en train de prêcher la Nativité, il fait du sapin l'arbre de l'Enfant Jésus.

Il est parfois mentionné que l'arbre abattu serait le **chêne de Thor**, un arbre vénéré par les peuples germaniques anciens. Les attributs celtiques du chêne, c'est-à-dire la force et la sagesse, étaient autrefois associés au pouvoir des druides. On peut ainsi en conclure que la légende de Saint Boniface raconte tout simplement la victoire du christianisme sur les cultes païens et pré-chrétiens. La forme triangulaire du sapin aurait aussi pu servir le moine à transmettre l'idée de la Trinité chez les Celtes.

Le sapin, une tradition alsacienne ?

Vers 1521, les archives de la ville de **Sélestat**, en Alsace, font mention pour la première fois d'une autorisation de la cité à couper des arbres pendant la période de Noël et la possibilité, pour chaque famille, de récupérer un sapin.

Reprenant la symbolique de l'arbre du Paradis, on y accroche des **pommes rouges** (le fruit défendu qui causa la perte d'Adam et Ève) et des gâteaux en forme d'hostie, symbolisant la rédemption. Plus tard, **on décore le sapin** avec des friandises, comme des bredele, des gaufres, du pain d'épices, et des confiseries.

Une tradition qui se diffuse : Bien que l'épouse de Louis XV, Marie Leszczyńska, ait introduit le premier sapin à Versailles en 1738, **la tradition du sapin de Noël** reste limitée aux régions alsaciennes et germaniques. C'est à la fin de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 qu'elle se fait plus largement connaître. L'arrivée massive d'Alsaciens et de Lorrains en France permet de diffuser la coutume de décorer un sapin à Noël grâce, notamment, à l'organisation à Paris en 1872 d'une « fête de l'Arbre de Noël ». C'est également au XIX^e siècle que la tradition s'implante durablement en Allemagne, autant chez les catholiques que chez les protestants. Depuis lors, cette coutume s'est diffusée partout dans le monde occidental et est devenue un **incontournable des préparatifs de Noël**.

Histoire et symbolique des décorations de Noël

Les boules de Noël L'idée d'accrocher des **boules de Noël** en verre apparaît en 1858, dans les Vosges du Nord, après qu'un été très sec et un hiver rude aient décimé les récoltes de fruits. N'ayant aucune pomme à accrocher au sapin de Noël cet hiver-là, un souffleur de verre de Moselle a l'idée de créer des boules colorées pour les remplacer.

Les guirlandes lumineuses

La tradition d'**illuminer le sapin** avec des guirlandes remonte au XVI^e siècle. On raconte que Martin Luther, ébloui par la vision d'un sapin enneigé reflétant la lumière des étoiles dans le ciel, aurait reproduit cet effet avec des bougies. Au cours du XVII^e siècle, il est alors coutume de décorer le sapin avec des coquilles de noix emplies d'huile et d'une mèche que l'on allume. Enfin, la **guirlande électrique** est inventée en 1882. De nos jours, les **illuminations de Noël** font partie intégrante de la culture. Installées plusieurs semaines avant Noël, on les trouve partout : dans nos maisons, dans les jardins, dans les rues, accrochées au sapin... Leurs lumières éclairent les jours sombres de cette période précédant le solstice d'hiver et annonçant le retour progressif du soleil.

Au sommet du sapin trône l'étoile Tout en haut du sapin, on accroche traditionnellement une étoile. Pour les chrétiens, elle rappelle **l'étoile de Bethléem** qui a guidé, selon Saint Matthieu, les Rois mages vers le lieu où est né l'Enfant Jésus.

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.

(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

- | | | |
|------------------------------|-----------------------|----------------|
| • Le Maire : | M. Jean-Marie BERCHON | 06.85.05.53.19 |
| • 1 ^{er} adjoint : | M. Alain GRACIAA | 06.87.92.09.82 |
| • 2 ^{ème} adjoint : | M. Jean-Marc LADESBIE | 06.31.63.89.94 |
| • 3 ^{ème} adjoint : | Mme Muriel BONNEFON | 06.73.45.87.55 |
| • 4 ^{ème} adjoint : | Mme Monique DUHOURCAU | 06.70.20.17.97 |

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF : 7 jours sur7, 24h/24 (09 72 67 50 64)

Où trouver les informations et l'actualité sur Lestelle-Bétharram

- Site internet : www.lestelle-betharram.fr
- Facebook : Mairie de Lestelle-Betharram
- L'application Intramuros
- Bulletin municipal deux fois par an (février et août)

ETAT CIVIL

Naissances :

- Charly GAYE RICAUD17/03/2023
- Alessio, Patrick, Sylvain DOS SANTOS18/10/2023

Décès :

- Yvette, Marguerite CASTAGNET06/12/2023
- Michelle GAYE née DUPUY 26/01/2024Q

DATES À RETENIR

9 février : VERSANT VIVANT -Concert dessiné et animé par le collectif Phaune
salle des fêtes 20 h

27 avril : Réalisation de la fresque murale initialement prévue en
novembre 2023 sur le projet science-fiction/art urbain sur le mur
de la salle des fêtes

5 mai : Vide grenier par l'Etoile Joyeuse – salle des fêtes

20, 21 & 22 juin: Fêtes de la Saint Jean

6 & 7 juillet : « Lestelle guinguette »

Concours « Peindre en Bastide »

